Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel des Métiers André Ampère - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée professionnel des Métiers André Ampère - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage (5245)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel des Métiers André Ampère - BTS - Production - Techniques et services en matériels agricoles - en apprentissage (5245)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	45	10

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de terminale	Notes de terminale en atelier	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	Méthode de travail, qualité de l'expression orale	Très important
Savoir-être	Savoir être	Maturité, responsabilité	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	lettre de motivation	motivation	Important
	contrat apprentissage	Signature d'un contrat	Essentiel
	Motivation	Motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Indications mentionnée sur le CV concernant les activités réalisées dans le cadre des PFMP.	Type d'activités	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Lorsqu'ils n'ont pas de contrat d'apprentissage avec une entreprise.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'examen des voeux est avant tout réalisé par les entreprises elles-mêmes. Avec le pré-contrat, les futurs apprentis viennent s'inscrire ensuite à l'UFA du lycée.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Pour un bon recrutement, il est nécessaire aux candidats de s'y prendre tôt dans la recherche d'une entreprise.

Signature :
Eric GAVINET,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée professionnel des Métiers André Ampère